

TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX « OPERATEUR »

Contexte :

- ♦ Le décret n°2011 – 1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution vient renforcer les missions et responsabilités de tous les acteurs d'un chantier (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux,...). Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2018, une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) sera nécessaire pour la réalisation de certains travaux. La réglementation accorde certaines dérogations jusqu'au 1^{er} janvier 2019.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la réglementation DT – DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Méthodes pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas
- Remise d'un support de formation
- Questions réponses, partage d'expériences

Publics concernés

- ♦ Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux dits sensibles, est considéré « opérateur » tout intervenant sur chantier soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Pré - requis

- ♦ Savoir parler, lire et écrire le français
- ♦ Posséder une expérience des travaux sur chantier
- ♦ Être âgé de 18 ans révolus
- ♦ Avoir le sens des responsabilités

Durée de la Formation

- ♦ 1 jour, soit 7 heures

Dispositifs de suivi

- ♦ Feuille d'émargement par demi-journée
- ♦ Attestation de stage

Validation des acquis

- ♦ Evaluation sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation

Dispensateur de formation

- ♦ Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et validation de compétences



CONTENU DE LA FORMATION

■ CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- ◆ Présentation et objectifs de la formation
- ◆ Contexte et enjeux de la réglementation
- ◆ Les obligations des différents acteurs
- ◆ Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT – DICT conjointe, ATU)
- ◆ Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux
- ◆ Les sanctions applicables
- ◆ Pourquoi une AIPR ?

■ LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- ◆ Les documents nécessaires sur un chantier
- ◆ Les piquetages et marquages au sol
- ◆ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- ◆ Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- ◆ Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- ◆ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

■ SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- ◆ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- ◆ Les différentes classes de plan
- ◆ Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- ◆ Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

■ TRAVAILLER A PROXIMITE RESEAUX

- ◆ Les cas d'obligations de présence des exploitants
- ◆ Les moyens de protection collective et individuelle
- ◆ Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- ◆ Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- ◆ Les règles pour les branchements
- ◆ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- ◆ L'obligation de récolement

■ EN CAS D'ANOMALIES

- ◆ Mesures à respecter en cas d'accrochage
- ◆ La règle des 4A
- ◆ Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise